



Avec et pour les enfants

CONSIGNES D'ENVOI

Comme nous l'indiquons dans notre guide du parrainage à la page 8, vous pouvez adresser des petites attentions à votre filleul-e tenant dans une **enveloppe plate de format A4 au maximum** et pesant **moins de 150 grammes**.

- 150 G



NOS VALEURS

Nous limitons l'envoi des cadeaux à 150 g pour des raisons logistiques et douanières mais également par soucis d'équité entre les enfants car l'expérience nous a montré que cela créait des disparités et des jalousies au sein même des communautés ce qui va à l'encontre de nos objectifs de développement.



En effet, une étude effectuée en 2010 par nos collègues sur le terrain nous a alerté sur le fait que seulement 15 % des enfants parrainés bénéficiaient de ces cadeaux et les autres enfants étaient alors déçus de leur parrainage. Par ailleurs, les cadeaux étaient bien souvent inappropriés, en décalage avec la vie locale et même si les cadeaux pouvaient être collectifs ou communautaires, nos collègues perdaient beaucoup de temps aux douanes pour gérer les conteneurs.

Nous avons donc pris la décision de limiter l'envoi de cadeaux dans l'intérêt des enfants et **pour donner une valeur plus pédagogique à la relation entre les parrains/marraines et les filleul-e-s**.

La qualité relationnelle ne s'en trouve pas altérée, elle est autre et va plus dans le sens du développement durable.

Il est en effet important d'avoir une cohésion d'ensemble pour que chacun puisse se développer harmonieusement dans les communautés où nous travaillons.



QUELQUES CONSEILS

Rédiger des courriers à valeur pédagogique : joignez-y des photos ou des cartes postales, votre filleul-e pourra les partager avec ses ami-e-s.

Privilégier l'envoi de cadeaux légers : vous pourrez ainsi en joindre plusieurs à votre courrier.

Oter les emballages : les boîtes de crayons de couleur, de feutres et de peinture sont souvent assez lourdes.

Envoyer vos cadeaux de manière progressive : votre filleul-e aura le plaisir de recevoir plusieurs cadeaux au fur et à mesure de vos échanges.

QUEL CIRCUIT POUR VOS PETITS CADEAUX ?

Une fois réceptionné à notre bureau, votre courrier est relu par respect envers notre **Charte de Protection des Enfants et des Jeunes**, traduit si nécessaire et enregistré par notre équipe de bénévoles.

Nous vérifions que votre envoi est adapté à l'enfant et aux coutumes locales et pesons l'ensemble de votre enveloppe. Si celle-ci dépasse le poids autorisé, nous sélectionnons en priorité les cadeaux les plus légers afin de pouvoir en envoyer plusieurs à votre filleul-e.

Nous vous informons ensuite par l'envoi d'un courrier postal des petites attentions qui n'ont pu être envoyées et vous invitons à nous recontacter par téléphone au 01 84 87 03 50 ou à adresser un e-mail à

contact@plan-international.fr pour un éventuel retour contre remboursement. Dans le cas contraire, nous faisons don de ces cadeaux aux Restos du Cœur trimestriellement. Ceux-ci sont donnés aux familles accueillies dans leurs centres afin qu'ils puissent bénéficier à d'autres enfants dans le besoin en France.



PRÈS DE 10 000 COURRIERS SONT ENVOYÉS PAR AN VERS LE TERRAIN

QUE PUIS-JE ENVOYER À MON/MA FILLEUL-E ?

D'une manière générale, nous vous conseillons de privilégier l'envoi de **petites attentions ludiques et pédagogiques favorisant l'éveil**. Pour des raisons douanières et sanitaires, il n'est pas possible d'acheminer vers le pays de votre filleul-e tout objet textile, liquide, alimentaire, cosmétique et de valeur.

Plan International s'engageant pour l'**égalité de genre filles-garçons**, nous vous encourageons également à considérer cette approche dans le choix de vos cadeaux.

Grâce à l'imagination de nos parrains et marraines et aux recommandations de nos collègues sur le terrain, nous avons pu établir **une liste de cadeaux les plus adaptés**.

N'hésitez pas à vous en inspirer, vous y trouverez de belles idées !

CADEAUX AUTORISÉS



✓ **Accessoires et symboles d'amitié** : photos, cartes postales, autocollants, barrettes, élastiques à cheveux, porte-clés, bracelets ou colliers fantaisie, petites trouses, etc.

✓ **Matériel scolaire** : stylos, crayons de couleurs, boîte de feutres, cahiers, gommes, petites boîtes de peinture à l'eau, pinceaux, règles (15 cm maxi), etc.

✓ **Apprentissage et exploration** : posters du monde ou d'un pays, livrets éducatifs, cahiers de coloriage, carnets d'éveil, kits de bricolage ou de pliage en papier (origami, petits masques en cartons), puzzles d'éveil, etc.

✓ **Tous jouets en bois, plastique ou métal, non électriques ou à pile** : voitures miniatures, ballons de baudruche, cordes à sauter, etc.

CADEAUX REFUSÉS



× **Argent**, billets et pièces de monnaie.

× Objets **onéreux** : bijoux, montres, appareils électroniques, etc.

× Objets **aiguisés, dangereux ou fragiles** : ciseaux, compas, agrafeuses, thermomètres, pinces à épiler, etc.

× **Textiles, vêtements et accessoires** : peluches, poupées, t-shirts, casquettes, robes, sacs à dos, chaussures, foulards, etc.

× **Liquides** : peintures gouache, tubes à bulles, etc.

× **Cosmétiques** : savon, maquillage, shampoings, dentifrice, vernis à ongles, sticks à lèvres, échantillons, etc.

× **Produits alimentaires** : chocolats, gâteaux, bonbons, boissons, etc.

× **Plantes** : graines, fleurs séchées, etc.

× **Tous jouets électriques, électroniques ou fonctionnant à pile ou ne tenant pas dans une enveloppe plate** : voitures télécommandées, drones, jeux de construction, jeux de société, etc.